



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Développement commercial des petites et moyennes entreprises

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Développement commercial des petites et moyennes entreprises. 2012, Université de Lorraine. hceres-02027989

**HAL Id: hceres-02027989**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027989>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Développement commercial des PME

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---

## Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Développement commercial des petites et moyennes entreprises

Dénomination nationale : SP5-Management des organisations

Demande n° S3LP130004710

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Institut universitaire de technologie « Hubert Curien » à Epinal
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP5-Management des organisations

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle, ouverte en 2003, est portée par l'institut universitaire de technologie « Hubert Curien » et est localisée à Epinal. Elle forme à la direction ou à l'aide à la direction de petites et moyennes entreprises. Elle apporte des compétences transversales en gestion, nécessaires pour des collaborateurs commerciaux ou exerçant plus largement des fonctions commerciales dans des sociétés plus importantes.

Les métiers visés sont ceux d'exploitant de point de vente, d'acheteur, à terme de cadre commercial, et même plus largement de manager par reprise ou création d'entreprise. La licence a un public majoritairement en formation initiale mais intègre également des inscrits en contrat en alternance et en formation continue.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation présente un caractère généraliste qui peut apparaître trop prononcé et constituer un handicap pour l'insertion professionnelle des diplômés. Si les taux d'emploi pour les enquêtes à trente mois sont satisfaisants (82 et 94 %), ils le sont nettement moins pour les enquêtes de suivi propre à six mois réalisées pour les diplômés des années 2008 à 2010 (situés entre 41 et 57 %), et même les diplômés de 2008 (61 %) et de 2009 (57 %) enquêtés à 18 mois.

Les poursuites d'études sont nombreuses ces dernières années, ce qui semble indiquer que la formation est nettement impactée par la crise économique. Les fonctions exercées en entreprise correspondent largement aux métiers visés. L'implication des milieux professionnels est contrastée. Les professionnels occupent une fraction minimale des enseignements mais ont des profils diversifiés qui apportent des compétences variées en lien avec les besoins de la formation. Néanmoins, il n'y a pas de responsable commercial parmi ces professionnels. Le partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Epinal facilite la recherche de contrats en alternance. Les liens avec d'autres institutions existent mais ne sont pas toujours en rapport direct avec la spécialité de formation et les entreprises.

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an et contribue au pilotage de la formation. La formation est attractive, la sélection rigoureuse et les inscrits proviennent de cursus divers, intra et hors établissement, de la région et en dehors de celle-ci. Leur répartition, avec près des deux-tiers en formation initiale et d'un tiers en contrat de professionnalisation ou en formation continue, est assez stable. La formation est riche dans son contenu mais s'avère, de ce fait, très généraliste. La réussite aux examens est très satisfaisante.

- Points forts :

- Le partenariat avec la CCI d'Epinal.
- Une organisation pédagogique rigoureuse.
- La très bonne réussite aux examens.

- Points faibles :

- L'insertion professionnelle insuffisante des diplômés comme le montre les enquêtes à six et 18 mois.
- Une formation très généraliste, ayant une faible identité dans l'offre de formation de l'établissement, ce qui nuit à l'insertion.
- L'insuffisante adéquation aux besoins des entreprises locales.
- Des partenariats insuffisamment développés avec les entreprises.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'analyser en conseil de perfectionnement les raisons des problèmes d'insertion professionnelle des diplômés pour accroître le taux d'emploi. Dans cette perspective, on pourrait analyser les caractéristiques de l'offre de formation de l'établissement et les besoins du monde professionnel pour se différencier plus fortement des autres formations en donnant un contenu plus spécifique aux enseignements. Des pistes de spécialisation ou de coloration de la formation devraient être envisagées dans cette perspective.

Il serait également utile de mener une politique de communication pour mieux faire connaître la formation auprès des entreprises et développer les partenariats avec les entreprises. Un accroissement de la part des enseignements des professionnels pourrait également être envisagé dans cette perspective. Enfin, on devrait chercher à développer la part du public en contrat de professionnalisation en se rapprochant des PME locales.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2009	2010	2011
Nombre d'inscrits	29	27	22
Taux de réussite	100	100	90
Pourcentage d'inscrits venant de L2	10	11	9
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	41	44	50
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	41	41	36
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	62	63	64
Pourcentage d'inscrits en formation continue	10	15	5
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	28	22	32
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	25	25	25
ENQUETES NATIONALES			
	2007	2008	
Taux de répondants à l'enquête	69	70	
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	82	94	
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	0	0	
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	18	0	
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION (à six mois)			
	2008	2009	2010
Taux de répondants à l'enquête	88	88	84
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	52	41	57
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	26	46	10
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	22	9	29

- (1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.
- (2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.  
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



# Observations de l'établissement



# EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

## REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt



## Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

**Spécialité : Développement commercial des petites et moyennes entreprises**

Dénomination nationale : SP5-Management des organisations

Demande n° S3LP130004710

---

L'équipe pédagogique a bien pris note des commentaires et des préconisations formulés par les experts de l'AERES et apporte quelques précisions et réponses.

### **Positionnement de la formation et insertion professionnelle**

#### ***Remarques de l'évaluation***

L'évaluation mentionne le caractère potentiellement trop généraliste de la formation et fait l'hypothèse du handicap que cela peut constituer pour l'insertion professionnelle des diplômés. L'évaluation pointe à ce titre la relative faiblesse de l'insertion professionnelle à 18 mois (61% pour les diplômés de 2008, 57% pour ceux de 2009). Elle suggère ainsi des réflexions à mener quant à une possible spécialisation ou coloration de la formation.

#### ***Éléments de réponse***

Les chiffres d'insertion professionnelle se doivent d'être mis en relation avec ceux des poursuites d'études et ceux des recherches d'emplois. Il apparaît à ce titre que 8,7% des diplômés de la promotion 2008 sont en recherche d'emploi à 18 mois et 0% des diplômés de la promotion 2009. En ce sens l'insertion professionnelle paraît plutôt bonne. Une réflexion associant le monde professionnel se doit néanmoins d'être menée en conseil de perfectionnement afin d'améliorer l'insertion des diplômés directement à l'issue de la LP MO-DCPME.

Plus généralement, la question d'un caractère potentiellement trop généraliste de la formation et de ses incidences sur l'insertion professionnelle doit être posée et discutée.

Le diplôme étant une LP « Management des Organisations, spécialité Développement Commercial des PME » il semble tout d'abord logique que la dimension « Management des Organisations » se traduise par un ensemble d'enseignements variés relatifs à une organisation rationnelle et performante du fonctionnement des PME, seule en mesure d'assurer une mise sous tension des processus organisationnels susceptible de créer de la valeur pour le client. Le caractère peu formalisé des pratiques de gestion mises en œuvre par les PME ainsi que l'importance de leur amélioration en vue d'accroître l'efficacité organisationnelle ont été mis en évidence tant dans la littérature académique que professionnelle (Mahé de Boislandelle ; Torrès ; Stéphany ; Stévenot ; Vilette ou Louart ; Association Française des Investisseurs en Capital ; etc.). Par ailleurs les rencontres informelles avec les dirigeants de PME accueillant des étudiants de la LP et avec les organismes directement en lien avec ces PME (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, pépinière d'entreprise) ne laissent pas entrevoir de leur part un souhait de spécialiser le diplôme au-delà de sa dimension « Développement Commercial » qui le caractérise. Une réflexion plus formelle sera néanmoins organisée sur ce thème dans le cadre d'un conseil de perfectionnement.

Au-delà de ces acteurs, il semble intéressant d'associer plus directement l'organisation patronale interprofessionnelle représentant les dirigeants de PME qu'est la CGPME aux réflexions sur les évolutions à

envisager en termes de finalité du diplôme, de positionnement et de contenu pédagogique. Une discussion sera également menée avec la CGPME afin d'établir des liens plus étroits et de mettre en œuvre des manifestations communes (telles par exemple qu'un cycle de conférences thématiques ouvertes aux dirigeants d'entreprises et animées à la fois par des enseignants-chercheurs et des professionnels) supports de la communication de la LP MO-DCPME envers les entreprises afin de mieux faire connaître la formation et d'en montrer le dynamisme. Un tel partenariat serait en mesure de faciliter le recrutement d'intervenants professionnels, de favoriser le développement de l'alternance en contrat de professionnalisation et d'améliorer l'insertion professionnelle des diplômés.

## Partenariats et liens avec des institutions professionnelles

### *Remarques de l'évaluation*

L'évaluation souligne l'intérêt de la convention de partenariat liant l'IUT Hubert Curien à la CCI des Vosges mais note que les liens avec d'autres institutions ne sont pas toujours en lien direct avec la formation et les entreprises.

### *Éléments de réponse*

Il semble à ce titre important de souligner les liens étroits qui ont été développés avec la pépinière d'entreprise (Epinal – Golbey Développement) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat même si ceux-ci ne sont pas formalisés par le biais de conventions de partenariat. En effet ces liens d'une part favorisent un ancrage de la formation et de son pilotage au sein du contexte socio-économique local, et d'autre part se traduisent par une implication de ces institutions dans la dimension pédagogique du diplôme par le biais d'enseignements et d'études de cas transversales basées sur des données réelles de PME locales (création d'entreprise, transmission d'entreprise) mettant les étudiants en situation professionnelle au sein du bassin d'emploi.

## Part des intervenants professionnels

### *Remarques de l'évaluation*

L'évaluation note la qualité des intervenants professionnels mais regrette leur trop faible part dans le volume horaire global d'enseignement.

### *Éléments de réponse*

En l'état actuel de la maquette, un peu plus de 25% des enseignements sont assurés par des intervenants professionnels. Il faut noter, comme mentionné dans le dossier d'habilitation, que ce sont 33% des enseignements qui sont assurés par des professionnels si l'on intègre le volume horaire réalisé par les PAST, lesquels sont recrutés non pour renforcer des compétences d'enseignants-chercheurs au sein de la formation mais pour leurs compétences relatives à leur activité professionnelle principale (expert-comptable et consultant PME pour les deux PAST intervenant).

Néanmoins, en vue de développer la part des enseignements assurés par des intervenants professionnels et favoriser ainsi la proximité du diplôme avec les entreprises, l'enseignement de « gestion de projet dans les PME » sera dès la rentrée 2012 totalement assuré par des intervenants professionnels, portant ainsi à 28% (hors PAST) la part des enseignements réalisés par des professionnels. L'enseignement de « négociation commerciale en anglais » sera également assuré par un intervenant professionnel à partir de la rentrée 2012 ou de la rentrée 2013 (selon la possibilité de trouver un profil d'intervenant adéquat), portant ainsi à 34% (hors PAST) la part des enseignements réalisés par des professionnels. Comme indiqué précédemment, l'éventualité d'un partenariat avec la CGPME laisse par ailleurs entrevoir la possibilité de développer la place des professionnels d'un point de vue pédagogique et de faciliter le recrutement d'intervenants professionnels au sein de la LP MO-DCPME.